



## Changement de banque - locataire injoignable

-----  
Par Siouw

Bonjour !

Je suis propriétaire d'un garage (non lié à une habitation) et j'ai envoyé un courrier à mon locataire pour l'avertir que j'ai changé de banque (où il devra désormais me verser son loyer).

Sauf que... j'ai reçu mon courrier en retour "Destinataire inconnu à l'adresse".

Le monsieur continue à me payer sur mon ancien compte et je n'ai aucun moyen de l'avertir (j'ai cherché sur internet, impossible de trouver sa nouvelle adresse). Son numéro de téléphone n'est plus en service.

Que faire ! Simplement ferme mon ancien compte bancaire et attendre qu'il me contacte ? Ou ???

Merci !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez envoyé un courrier recommandé ? C'est la première chose à faire.

Ensuite vous pouvez déposer une note à son attention sur la porte du garage pour vous contacter ?

Et s'il tente de verser son loyer sur un compte fermé, il devrait vous contacter spontanément pour savoir comment vous payer son loyer.

-----  
Par Siouw

Oh ! Merci pour cette réponse rapide :)

J'ai envoyé en courrier simple... mais la lettre m'a été retournée par la poste "Destinataire inconnu à cette adresse". Donc recommandée ou pas, la lettre n'aurait pas pu être délivrée :(

Le garage donne sur la rue, je doute que la note reste longtemps "scotché" sur la porte ! Peut-être à la glisser sous la porte (à voir si c'est possible). Merci pour la suggestion.

Oui, c'est ce que je me disais... s'il paie et que la banque lui fait savoir que le compte est fermé, il me contactera certainement (c'est un très bon payeur, jamais eu de souci avec lui) !

Merci !

-----  
Par yapasdequoi

Parfois la poste se trompe... ça m'est arrivé de ne pas recevoir un courrier qui a été retourné à l'expéditeur avec NPAI alors que c'était la bonne adresse sans changement depuis x années.

Essayez quand même le recommandé, en plus ça sera une trace légale que vous avez cherché à le prévenir officiellement.

-----  
Par Siouw

Ok, merci beaucoup ! Oui, je vais faire ça... on ne sait jamais !

-----

Par Heniri

Hello !

Siuow si vous n'habitez pas trop loin de l'adresse de votre locataire vous pourriez peut-être aussi passer le voir (vous ou une connaissance locale) pour vérifier s'il habite toujours là et l'avertir...

A+

-----

Par Siouw

Merci ! Mais non, hélas, j'habite à 50 km de là... pas exactement la porte à côté !